



**rtm** **PROJET** Préfecture de l'ISERE

**Commune de SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS**  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES**  
**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond topographique)**

**Légende :**

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
Zones d'interdictions	I', i' : inondations de plaine en pied de versant
Zones de projet possible sous maîtrise collective	i : crues des fleuves et des rivières
Zones de contraintes faibles	M, m : marécages
Zones sans contrainte spécifique	T, t : crues des torrents et des rivières torrentielles
	V, v : ruissellement sur versant
	G, g1, g2 : glissements de terrain
	P, p : chutes de pierres
	F, F1, F2 : effondrements
	A, a : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
 \*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale  
 - - - - - Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5000

Réalisation : Alp'Géorisques    Etabli le : Mars 2001  
 Edition : Alp'Géorisques    Modifié le :    Echelle : 1/10000